

Commune :  
COMBS LA VILLE (122)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 2468 G  
Document vérifié et numéroté le 23/02/2021  
A.P.T.G.C. de Melun  
Par Anne-Laure LABROUSSE  
Géomètre Cadastre  
Signé

Melun  
Pôle topographique et de gestion cadastrale  
22 BLD Chamblain

77010 Melun Cedex

ptgc.770.melun@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
  - B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;
  - C - D'après un plan d'arpentage ou d'abornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_.
- Les propriétaires devant avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la mise 6463.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Section : BB  
Feuille(s) : 000 BB 01  
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 23/02/2021  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé

Par MONNERY Jocelyn (2)

Réf. : Dossier n° 772-42962

Le 03/02/2021

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

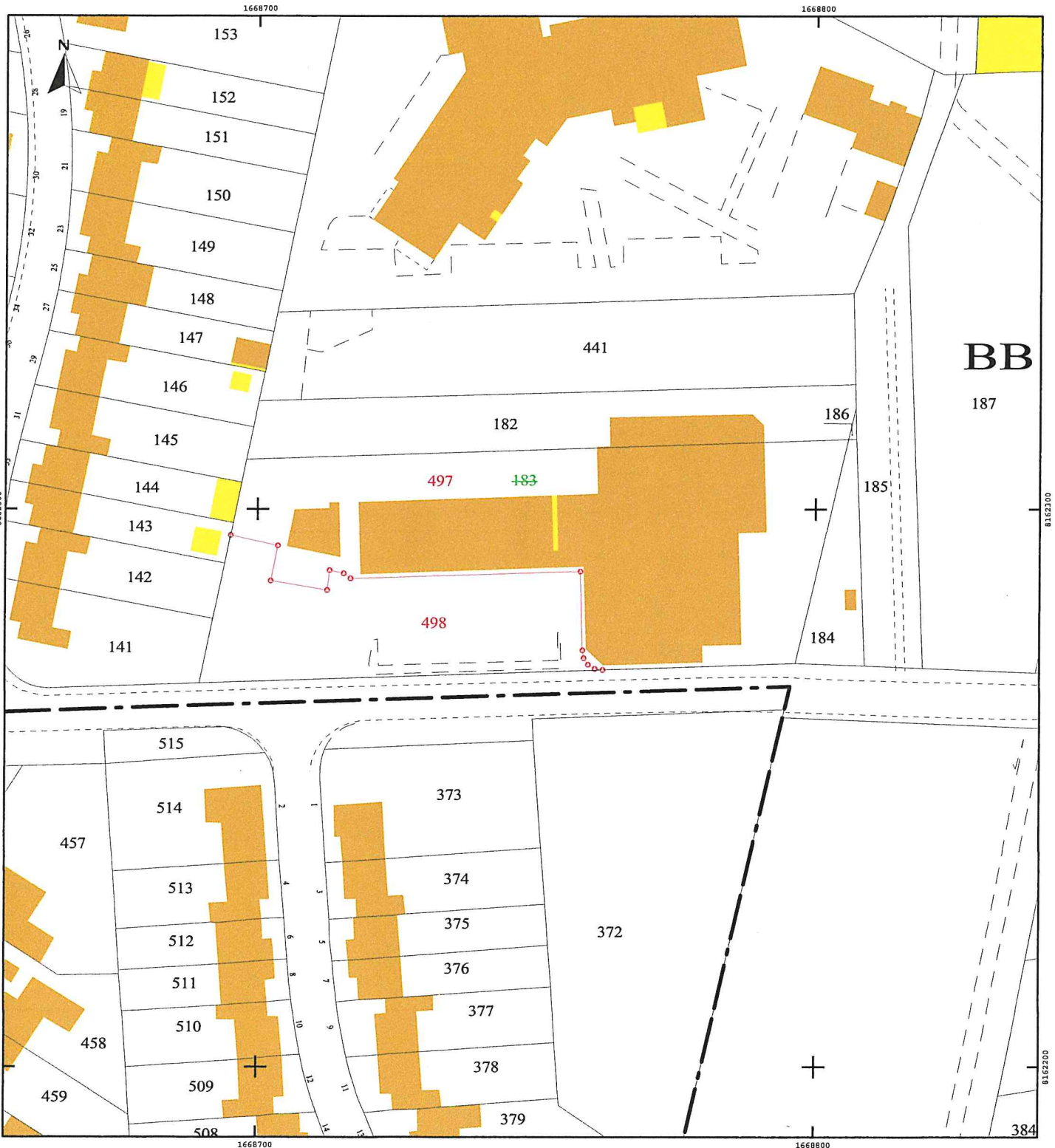
Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le 19/04/2021

ID: 077-217701226-20210415-DEL\_15AVR21\_5-DE

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétés doivent être indiquées par leur numéro de parcelle cadastrale.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Modification demandée par procès-verbal du cadastre



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
 COMMUNE DE COMBS LA VILLE

**PLAN DE CESSION**

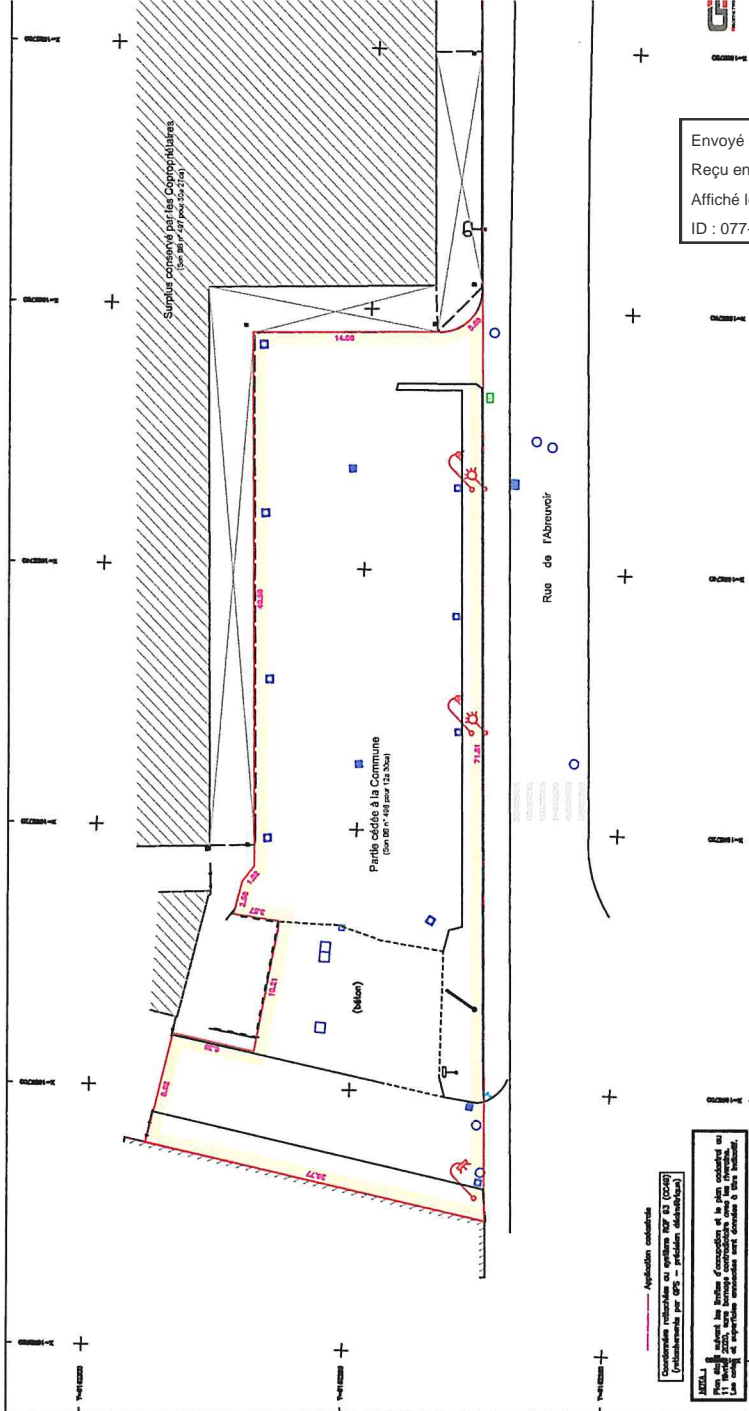
Rue de l'Abreuvoir  
 Cadastre : section BB n° 498 (issue de BB n° 183)  
 Propriété des Copropriétaires  
 Superficie occupée : 1230 m<sup>2</sup>

Index	Date	Etat	Caractère
0	18/02/2020	AM	Plan de situation
1	02/02/2021	AM	Plan de situation avec acte à l'Etat cadastre
-	-	-	-
-	-	-	-

**GEOMETRE-EXPERT**  
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

**Géomètres-Experts Fonciers Associés**  
 Agence de Géomètres-Experts Fonciers  
 77170 BIE-COURTE-BOBERT  
 M. HIGON-EXPERTS.COM

Date : 2 mars 2021  
 Echelle : 1/200  
 Plan : 1 Indice : 1  
 Dossier : 772-42862



Application cadastrale  
 Coordonnées relatives au système RGF 93 (CGRS)  
 (Précisions en mètres par GPS - précision décalé)

NOTA : Le plan est le bien fondé et le plan cadastre au 1/200000, sans aucune garantie de précision, est un document de référence et ne constitue pas un document de plan.

Envoyé en préfecture le 19/04/2021  
 Reçu en préfecture le 19/04/2021  
 Affiché le 19/04/2021  
 ID : 077-217701226-20210415-DEL\_15AVR21\_\_5-DE